Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Calvados

SYNDICAT DES BRUYERES

QUALITE DE L'EAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE LA ZONE: MONTANGLIER

SYNTHESE 2019

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de qualité fixés par la réglementation. L'agence régionale de santé (ARS) en assure le contrôle et vous rend compte des résultats.

L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION.

Le réseau est exploité en Régie par la collectivité.

Les captages participant à l'alimentation de la zone de distribution sont:

Captages alimentant la zone de distribution	Collectivité d'appartenance	Périmètres de Protection date
CAPTAGE AU FIL DE L'EAU SIENNE	SPE DE LA SIENNE	04/06/2009

LES CONTROLES

En 2019, 22 prélèvements ont été effectués au niveau des installations de production et en distribution.

L'INFORMATION

Les résultats de ces contrôles sont disponibles auprès de la collectivité, de l'exploitant et au pôle santé-environnement de l'agence régionale de santé de normandie- unité départementale du Calvados

ARS NORMANDIE - UD14	02 31 70 96 96
SYNDICAT DES BRUYERES	02.31.68.68.94

Sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune

Valeurs observées de certains paramètres

	NITRATES (EN NO3)	Dureté ou TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	Pesticides: ATRAZINE DÉSÉTHYL
	mg/L	°f	µg/L
Moyenne	7,93	11,53	-
Maximum	15,30	13,00	0,00

APPRECIATION GENERALE

En 2019, l'eau de la zone de distribution était de bonne qualité.

Bactériologie

L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

La zone de distribution a été alimentée par de l'eau de bonne qualité bactériologique.

Nitrates

Les nitrates constituent le stade ultime de l'oxydation de l'azote, élément chimique très répandu dans la nature. Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole et les rejets domestiques.

Les teneurs en nitrates sont restées nettement inférieures à la limite de qualité de 50 mg/l (milligrammes par litre).

Pesticides

Insecticides, herbicides, fongicides....
Pour les substances appartenant à la famille des pesticides, la valeur réglementaire de 0,1µg/l est inférieure aux seuils de toxicité connus.

Aucun dépassement des limites de qualité n'a été relevé sur l'eau distribuée.

Fluor

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l.

Plomb

Le potentiel de dissolution du plomb de l'eau distribuée est moyennement élevé. La présence de plomb dans les branchements ou les réseaux intérieurs des habitations peut être une source de diffusion de cet élément. Il est recommandé de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche et stable en température avant l'utilisation pour la consommation et de prévoir le renouvellement ou la réhabilitation progressifs de ces canalisations.

Dureté

L'eau distribuée est ni trop douce ni trop dure. L'utilisation d'un adoucisseur n'est pas utile.